

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[194_Lettres de membres de la famille d'Orléans à Guizot : 1846-1874](#)[Item](#)[Teddington, le 17 janvier 1871, Louis d'Orléans à François Guizot](#)

Teddington, le 17 janvier 1871, Louis d'Orléans à François Guizot

Auteurs : Orléans, Louis Charles Philippe Raphaël d' (duc de Nemours) (1814-1896)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

16 Fichier(s)

Les mots clés

[Circulation épistolaire](#), [Famille royale \(France\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Guerre Franco-allemande \(1870-1871\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1871-01-17

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote5, AN : 163 MI 42 AP 194 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Orléans, Louis Charles Philippe Raphaël d' (duc de Nemours) (1814-1896),
Teddington, le 17 janvier 1871, Louis d'Orléans à François Guizot, 1871-01-17

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8626>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionTeddington (Angleterre)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 04/06/2025

Bushy park Teddington
17/Janvier 71.

5/

Cher Monsieur Guizot,
j'ai été fort heureux de
recevoir votre lettre du 26
24 et de voir par là que
la mienne vous était bien
parvenue. Cela m'a encore
- sage à vous adresser
encore celle-ci. Je vous
remercie d'avoir communiqué
ma précédente lettre à quelques
personnes. Le sujet dont
je vous parlais vous tient
en effet fort à cœur. J'en
avais aussi écrit au duc de
Braglia; puis j'ai suspendu
l'envoi de la lettre par
crainte qu'il ne fût déjà

envahi. Je me permets de
vous demander de la lui
faire parvenir si les
communications entre vous
et lui sont encore libres.
Veuillez lire cette lettre,
vous y verrez^(x) des détails
après lesquels mon frère n'a
pas voulu les faire publier,
mais il est cependant bon
qu'ils ne restent pas
entièrement ignorés et il
m'a autorisé à les raconter.

— nous sommes plus que
jamais sous le gouvernement
personnel et il ne semble
hélas pas nous conduire
au salut. La protestation
du Comte de Chambord
contre le bombardement de
Paris me semble bonne et

(x) dans la seconde partie surtout.

opportu
vous pe
Je me
monsieur
d'intérêt
l'attestez
et mes en
en ce men
sensibles
quel voi
Sans doute
dans ces
Sur un
ma fille
fondée
paternelle
Je sais
vous y
Vous
s'exprime
pour vous

opportune, Me le trouvez
vous-pard ?

Je vous remercie bien cher
monsieur Guizot de tout
l'intérêt que vous me
tenez, pour ma famille;
et mes enfants que j'ai tant eus
en ce moment. Il est bien
sensible. Le bruit au
quel vous faites allusion est
sans doute celui qui a couru
dans certains journaux anglais
sur un projet de mariage pour
ma fille aînée. Il n'est pas
fondé. Cette satisfaction
paternelle me marque encore.
Je sais toute la part que
vous y prenez.

Vous connaissez aussi la
réciprocité de mes sentiments
pour vous cher monsieur

Guizot ainsi que tous les vœux
que je forme pour vous et
pour tous les vôtres, surtout
dans le temps périlleux d'au-
jourd'hui.

Recevez en je vous prie
la nouvelle assurance et
revelles/messieurs cher
monneur Guizot
votre très affectueux
Louis d'Orléans

Barby
17 Jan
5/

Cher

J'ai été
recevoir
M. et L.
la mienne
parvenue
à rage
encore
remercier
ma prière
personne
j'vous
en effet
avais au
Braglia;
l'envoi de
crainte

5 bis

16 Janvier 1871.

1

mon cher Duc

Après avoir écrit, il y a un mois, la lettre ci-jointe, j'en ai dû suspendre l'envoi à la nouvelle que les Prussiens nous avaient si rapidement le département de l'Eure et étaient déjà à Bernay. Par une lettre de vous que l'on me montra hier, je vois toutefois que Broglie n'avait pas encore été occupé. Je profite de ce renseignement pour vous adresser mes plus cordiales félicitations sur la belle conduite de votre fils Victor. Je m'assure de tout cœur à la fois paternelle que vous en espérez et je prie Dieu qu'il continue à le protéger ainsi que vos autres enfants et vous mêmes.

Les lucres des pérances que nous avions pu un moment concevoir, se sont douloureusement

ironiques, et il faut maintenant nous
préparer à une prolongation de ces
malheurs. Si la dictature actuelle
ne nous sauve pas, ce ne sera pas faute
d'avoir été soutenu, car ceux-là même
qui ont le moins de sympathie pour
le gouvernement du moment, les
principes, ses actes et ses hommes
n'ont marchandé ni leurs services,
ni leurs personnes, ni leur sang.
Leur conduite ne trahira pas de
soutien l'accomplissement avec
aucune autre, pas même avec celle
des protégés et favoris de nos pré-
sents, adieu à ces trahisons.

Sur ce qui concerne la situation
spéciale de ma famille, elle reste
au fond la même, mais elle a
été illustrée par un incident qui
nous peine, et pas parvenue jusqu'à
vous; car je ne l'ai encore vue
publier nulle part.

Mon père, Jouvillat, des-
perant (après ses tentatives vaines)
d'obtenir un commandement, ou
tout essai du moins de servir
l'armée sous un autre drapeau,

Cela ne dev
Soudain, p
l'obstacle.
pourtant plu
les avait p
silents de c
Il parvint
bataille d
la journée
le feu de
quand la
convoient
sible de
et sous c
mandant
pourquoi
sur lequel
qui cause
Il resta
d'autre mo
il voyage
personna
che à ce d
crainte de
l'avis de
M. Go

cela ne devait faire ombrage à per-
 sonne, puisque notre nom était
 le bûche. Ses démarches n'obstaient
 même plusieurs fois repoussées. Il
 les avait pourtant faites en personne
 allant à cet effet rendre en France.
 Il parvint même à assister à la
 bataille de Orléans, resta toute
 la journée devant cette ville sous
 le feu des Prussiens et ce fut rentre
 quand les dernières troupes qui la
 couvraient, mais il n'est pas pos-
 sible de donner une armée à pied
 et sous y être autorisé par le com-
 mandant. Il continua donc à
 poursuivre cette autorisation et
 rencontra enfin un général (Chang)
 qui consentit à la lui donner.
 Il resta convaincu qu'il ne perdrait
 d'autre nom que celui sous lequel
 il voyageait et n'aurait d'autre
 personnalité que celle qui battait
 son drapeau. Le général rendit
 compte au gouvernement de l'au-
 torisation qu'il avait accordée.
 M. Gambetta lui fit l'honneur

de lui répondre une lettre auto-
graphie à ce sujet; 4^e épistole del:
"Des impresarios et des terminations ont
déjà osé se présenter à Paris le 6 Sep-
tembre, et s'ils n'eussent fait
promptement retraite, le Gouverne-
ment de la défense nationale la-
ient trahis avec la requête que
méritait une pareille conduite.

En se permettant de nouveau, le
D. de G. fait un acte coupable.
Son but n'est point de se débarrasser
des désordres. Il faut immédiatement
arrêter de saisir de sa personne
et le mettre en lieu sûr."

Le général se faisant com-
munique cette lettre à mon frère
ajouta que, quant à lui, il n'inter-
viendrait jamais en pareil ordre,
mais qu'en présence des fonctions
aussi précises, il se voyait obligé
de lui demander de partir. Mon
frère lui fit répondre qu'il s'en
partirait le lendemain à midi, mais
avant ce temps au Ministère de la
Guerre le trouver d'abord, à l'Assemblée
à l'hôtel du Maine, au Mans,

et le prieux de la part de lui. Le
Duyte de la Suisse à la Prefecture.

La mon père fut mis en prison
de Mr. Rane directeur de la Société
générale envoyé ad hoc par Mr. Gam-
betta, puis de Mr. le Préfet Leclercq
tous deux paraissant plutôt au-
garantir du rôle qui leur était
assigné. C'était le 30 Décembre. Un
jour se passait ainsi. Mon
père ne voyait que ces deux messieurs,
et ne pouvait écrire que des lettres
sans intérêt. Je ne suis traité en
égard, il était très bien traité au
sujet, avant de le faire embar-
quer, Mr. Rane voulait obtenir
de lui un engagement c'est-à-dire
plus revenu en France au moins
pour dater la durée de la guerre.
Mon père s'y refuse absolument.
Alors, lui dit Mr. Rane, j'ai l'ordre
de vous conduire à Bordeaux. -
après réflexion toutefois, Mr. Rane
puut par accepter une lettre où
mon père relate que son voyage
avait eu d'autres buts que de porter
port à la doctrine rationaliste, mais
que se voyant insuffisant à

vaincu les obstacles qu'on lui oppo-
sait, il retournerait dans sa famille
pour y attendre des jours moins pé-
nibles. III. Rame exégia seulement
que dans cette lettre on ne pût en
mentionner par son arrestation, et
prit alors son air, dit-il, de la
fine conduite par le Secrétaire général
de la Préfecture des Mœurs à bord
du paquebot partant de St Malo
pour l'Angleterre.

IV. Regrette de n'avoir pu
faire ce récit plus court, mais bien
Dieu, j'ai peur néanmoins que mal-
gré sa longueur il ne sache pas
sans intérêt pour vous. Et ne
voulant pas retarder davantage
cette lettre, je ne puis qu'y joindre
l'expression de tous les vœux qui
nous sont communs et celle
des sentiments que vous communiquez
pour vous à votre très affectueux
Louis d'Orléans.

5^{ter}

16 Décembre 1870

Mon cher Duc

J'ai été bien heureux d'apprendre que
vous aviez eu des nouvelles de votre fils,
que par conséquent vous étiez soulagé
de ce souci d'inquiétude qui s'ajoutait
à toutes les peines dont le cœur de chacun
de nous comme Français est aujourd'hui
chargé.

La situation navrante dans laquelle
nous vivons depuis cinq mois en a empêché
de vous remercier des services que pendant
ce temps vous avez bien voulu me faire
c'est à dire l'ouvrage du feu Duc de
perle, son portrait et la lettre dont vous
l'avez accompagné. Les années me
sont bien précieuses, et les pensées de
ce sage et excellent père sont plus
que jamais utiles à méditer en ce
moment où un océan de calamités se
épand sur la France. Son bon con-
seil de nos chers et nous nous sommes
souvent inclinés devant, nous sommes

oujournel'hui; sous ce rapport, malgré la
proportion croissante de nos malheurs
matériels, moins les que la prison ou
nous avaient conduit les criminels
folies de l'Empire. Cela est le seul point sur lequel
qui nous donne quelque consolation et
laisse une place à l'espoir. Quelque
grossolement blessé que soit notre pays
il y a encore en lui de la vie!

Mais milieu de toutes ces préoccupations
et peines, je vois que vous avez pensé
à vous mon cher Duc, à une famille
à la situation particulièrement pénible
où la place l'ingratitude de chacun qui
continue à peser sur elle. Une première
nouvelle de l'incursion du territoire
français, sous le regard, les membres de
la famille d'Orléans valets et d'élégants
nobles et bon, ont demandé à prendre
part à la défense du pays. L'Empire
le leur a refusé.

Ne puis-je ce lui-ci si fut-il renversé
ils accouraient à Paris et mient

Leurs personnes
gouvernement
"L'Empire
la guerre
un moment
citoyens et
donc le non
la première
et d'apporter
- nous une
l'œuvre à
elle avait
gouvernement
sont appelés
demandant
jeune à Paris
ment".
belle
elle ne l'a
Pour tous
d'Orléans,
un service
Maurice L...

nous sommes à la disposition du
 gouvernement de la défense nationale.
 « La présence, bien futur il est, c'est
 la guerre civile. Elle sera la dernière
 au moment où l'union de tous les
 citoyens sous distinction d'opinion
 et sous le seul fait de la défense est
 la première de tous les devoirs. Loin
 d'apporter une force elle sera un
 handicap une cause de faiblesse pour
 l'œuvre à laquelle nous nous sommes
 consacrés. Elle nous empêchera de l'action du
 gouvernement... ; nous faisons donc appel
 à tous les citoyens, en leur
 demandant de ne pas se tenir en retrait
 mais de venir à Paris et de participer immédiatement
 à la défense nationale ».
 Elle fut la réponse du gouvernement.
 Elle ne laissait point d'alternative.
 Pour tous les membres de la famille
 d'Orléans, présents ou absents, c'était
 un devoir de se rendre et de s'abandonner.
 Paris bientôt transformé en une forteresse.

5^{ter}

de Paris, la rupture des pourparlers de Fontenay.
La guerre en fait dans une nouvelle phase.
Des nouvelles dépenses vont être faites par
les Ministres près du gouvernement résidant à
Paris. Plusieurs fois répétées elles n'ont obtenu
que des refus plus péremptoirs encore.
C'est de variation d'opinion parmi ceux
qui ont entrepris la tâche de gouverner
ou de défendre la France. Selon eux la
sécurité de leur œuvre est incompatible
avec la présence des Prussiens.

J'entre dans ces détails, mon cher Dieu,
parce que de bien des côtés et dans des
intentions très différentes sans doute, il
se dit et se répète: « Pourquoi la Prusse
et l'Allemagne ne se contentent-elles pas de se défendre? »

Ce qu'il faudrait demander au contraire
c'est: « Pourquoi n'ont-ils pas été avertis
d'avance qu'ils ne demandaient qu'à partager
comme tous les Français la défense
de leur pays? »

En rapportant du reste ce fait il
n'est pas dans ma pensée d'insinuer

Non
j'ai été le
vous avertir
que par con
sécution
à toutes les p
de vous comm
charge.

La Prusse
nous nous en
de vous remer
ce temps on
c'est à dire
père, son po
l'avez accor
ont bien pu
le pays et
que j'aurais
comment on
répond sur
même de m
soutenir

personne. En rejoignant le gouvernement
de la France et la conduite de la défense
nationale du point où l'Empire avait
amené notre pays le 2 septembre, c'était
une œuvre patriotique par essence. Mais
tous les bons citoyens devaient ils se faire moi-
leur opprimés hommes qui avaient
accompli cette tâche. Ce sacrifice
personnel devait se faire devant l'intérêt
primordial et suprême surtout de la
défense du pays. C'est ce que presque
sans exception la population française a
compris et mis en pratique. Les membres
de ma famille n'ont donc fait qu'agir
comme elle en se soumettant à ce
qu'exigeait de eux le gouvernement
de la défense nationale.

Je suis et 'autant plus libre de passer
à cet égard, non cher Monsieur, qu'ajouté
pas moi-même adressé de demande,
ou autre que j'en ai pas même le
mieux de m'être offert. Le seul
motif de mon abstention. Toutefois, etc.

que je suis actuellement hors d'état
de fournir un service actif et efficace.
Excusez la longueur de cette lettre,
mon cher Duc; je me suis laissé
entraîner à causer librement avec
un fidèle ami tel que vous sur un
sujet qui nous sera peut-être le
même, et me suis ainsi souvenant
oublié.

Bonne nuit et même bonjour à vous
puisque vous le souhaitez, que vous
connaissiez pour vous, mon cher Duc,
à votre très affectueux

Louis d'Alcázar.